



Otan : la France ne doit pas rentrer dans le rang

L'intention du président Sarkozy de ramener la France dans le commandement intégré de l'Otan entraînerait - si elle devait se concrétiser - un changement pro fond de notre posture de défense, avec des avantages douteux et des inconvénients certains.

La position originale de notre pays dans l'Alliance atlantique (cohérence de nos forces avec celles de nos partenaires en cas d'emploi, autonomie de décision des autorités françaises) fait consensus en France. Affirmée en 1966 par le général de Gaulle, confirmée en 1981 par François Mitterrand, elle a toujours été préservée.

Il est vrai que Jacques Chirac, entre 1995 et 1997, avait été tenté par une réintégration complète, sous condition de se voir accorder des commandements importants dans l'Otan. Mais le président n'a rien obtenu de significatif des Américains, et l'arrivée de mon gouvernement, en 1997, a mis fin à cette tentative.

Le principe d'autonomie de nos choix diplomatiques et stratégiques a été forgé au temps de la guerre froide. Mais il n'est pas caduc. Dans un monde incertain, la France doit garder une libre appréciation des réalités internationales et y jouer pleinement son rôle, sans devoir a priori se censurer au nom de la solidarité transatlantique. On a vu combien cette liberté était précieuse dans l'affaire irakienne.

J'ajoute que la crédibilité de notre dissuasion nucléaire, telle qu'elle a été conçue à l'origine et adaptée depuis, est stratégiquement indissociable d'une posture de souveraineté de notre défense.

Pourquoi rompre avec une attitude qui a mis d'accord jusqu'ici la droite et la gauche, au point de devenir un élément de notre identité commune ? Pourquoi, quand nos alliés nous acceptent originaux, vouloir nous banaliser ?

Les avantages qu'on fait miroiter sont douteux. Notre réintégration ne dégagera pas mieux la perspective d'une défense européenne. Au contraire, c'est l'autonomie de nos armées et de nos états-majors qui nous garantit la possibilité de construire de façon autonome une défense européenne, en liaison avec l'Otan mais sans lui être subordonnée. Ainsi, notre refus de réintégrer l'Otan en 1997 n'a pas fait obstacle, mais servi de levier à la spectaculaire relance de la défense européenne entre 1998 et 2001 (des accords de Saint-Malo à la déclaration de Cologne).

Or les annonces du président français ne créent pas une dynamique favorable à la défense de l'Europe car elles adressent à nos partenaires le signal d'une révision à la baisse des ambitions françaises. Chez ceux des diri-

geants européens qui ont le moins d'appétence pour une défense commune, la réaction sera : puisque la France rentre dans le rang, ne bougeons plus.

Gagnerions-nous au moins dans l'Otan un surcroît d'influence ? J'en doute. La position actuelle de la France lui permet de définir, au cas par cas, les conditions d'engagement et de contrôle des unités qu'elle place sous l'autorité de l'Otan. Ainsi, lors de la campagne aérienne du Kosovo en 1999, nous avons exigé d'avoir la connaissance de la planification des frappes de l'Otan. Nous avons exercé notre droit de regard sur les missions, non seulement pour décider de l'intervention ou non de nos avions de combat, mais aussi pour empêcher certaines frappes, trop lourdes pour les populations. On souhaiterait d'ailleurs qu'une telle exigence de contrôle des opérations soit aujourd'hui à l'oeuvre du côté français en Afghanistan, puisque le président a jugé bon de nous y engager plus fortement.

Pour ce qui concerne la capacité de notre pays à peser sur les décisions militaires, ce n'est pas la promotion de quelques officiers français dans des états-majors de l'Otan qui compenserait la perte de notre privilège actuel concernant l'emploi des forces. Sans changement radical des modes de décision au sein de l'Alliance ?- que rien ne permet d'escompter aujourd'hui, même de la part du président Obama -, notre réintégration, paradoxalement, y réduirait notre influence. Nous serions comme les autres.

Notre retour aurait en revanche des inconvénients certains. En réalignant la France, il nous interdirait de peser, à un moment où l'Otan bute sur le problème afghan, où une sérieuse discussion s'impose sur l'expansionnisme de cette organisation dans le Vieux Continent et où il faudrait s'interroger sur l'intérêt et les risques du bouclier antimissile.

Cette réintégration ne contribuerait pas à la rénovation de l'Alliance atlantique. Elle serait interprétée négativement par l'opinion internationale, qui, faute d'un cadrage des missions de l'Otan, a tendance à percevoir celle-ci comme le bras armé des « croisades » de l'Occident.

Le retournement envisagé serait la liquidation d'un héritage, mais aussi un contresens historique. Il est donc souhaitable que tous ceux qui, à droite comme à gauche, restent attachés à notre indépendance dissuadent le président d'aller plus avant dans cette voie. Qu'ils fassent prévaloir, en premier lieu au Parlement, une vision lucide des intérêts de la France et une approche avisée de la vie internationale !

Lionel Jospin
Le Nouvel Observateur du 26 février 2009